



# Communiqué de presse

Information réglementée  
15 juillet 2011

## Notification en vertu de la Loi du 2 mai 2007

### *Notification de participations importantes*

**Malines, 15 juillet 2011** – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l’Article 14 de la Loi du 2 mai 2007 et à l’Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

Le 14 juillet 2011, la Société a reçu une déclaration de transparence de la part de BNP Paribas Investment Partners SA, indiquant qu'à la date du 11 juillet 2011, BNP Paribas Investment Partners SA détenait 5.592.018 actions (notification précédente: 5.655.800), soit 4,94% du total des actions émises par la Société (notification précédente: 5,00%).

Le texte intégral de cette déclaration est également disponible à la section “investor relations” de notre site web [www.telenet.be](http://www.telenet.be).

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Telenet et à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA, successeur de la CBFA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Cette information est également disponible à la section “investor relations” de notre site web [www.telenet.be](http://www.telenet.be).

#### Contacts

Juridique: Dieter Nieuwdorp  
VP Corporate Counsel – Legal  
[dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be](mailto:dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be)  
Tél.: +32 15 33 58 62  
Fax: +32 15 33 59 59  
Liersesteenweg 4 – 2800 Mechelen – Belgique

Presse: Stefan Coenjaerts  
Corporate Communications  
[stefan.coenjaerts@staff.telenet.be](mailto:stefan.coenjaerts@staff.telenet.be)  
Tél.: +32 15 33 55 44

Evelyne Nieuwland  
Corporate Communications  
[evelyne.nieuwland@staff.telenet.be](mailto:evelyne.nieuwland@staff.telenet.be)  
Tél.: +32 15 33 55 44

**À propos de Telenet** – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l’Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Solutions, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2010 est disponible à notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs ([www.telenet.be](http://www.telenet.be)).